



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA
SCOLARITE (DAAS)

COMMUNIQUE DE PRESSE (TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL A CANDIDATURE PREMIERE ANNEE DE LICENCE EN MEDECINE

Le Président de l'Université de Kara porte à l'intention des bacheliers de 2024 qu'il est ouvert pour l'année académique 2024-2025 à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Kara un recrutement des étudiants pour la première année de licence en médecine.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

- Etre âgé de 21 ans au plus à la date de dépôt de dossier ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat série C ou D de l'année en cours (2023-2024) ;
- Avoir des notes $\geq 10/20$ en SVT, Mathématiques, Physique-Chimie (de l'analyse des notes des bulletins de seconde en terminale)

COMPOSITION DES DOSSIERS :

- Une demande manuscrite à adresser au Président de l'Université de Kara ;
- Une copie égalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- Une copie de l'attestation du BAC légalisée (dossier scolaire) ;
- Une copie des relevés de notes du BAC (I et II) légalisés et des bulletins de notes légalisés des classes de Seconde, Première et Terminale (dossier scolaire) ;
- Une quittance non remboursable pour étude de dossier de 5 000 FCFA pour nationaux-zone UEMOA, 10 000 FCFA pour hors UEMOA payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le dépôt des dossiers se fera à la Direction des Affaires Académique et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara du 05 août au 10 septembre 2024 de 8h00 à 12h30, délai de rigueur.

Kara, le 31 JUIL 2024

Le Président,



Professeur Kokou TCHARIE